



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 08 décembre 2025.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 16 décembre 2025 à 20h00 dans la Salle du Conseil et des Mariages, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer,
Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,

Sabrina SANTUCCI

Le Bourgmestre,

Hugues GHENNE



ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. PROCES-VERBAL

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025 ;

2. TAXATION

- 2.1. Approbation d'un règlement-taxe relatif aux centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2026 ;
2.2. Approbation d'un règlement-taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2026 ;

3. FINANCES

- 3.1. Approbation du budget de l'exercice 2026 ;
3.2. Adoption de 1/12^{ème} provisoire pour l'exercice 2026 ;
3.3. Fixation de la dotation communale en faveur de la Zone de Police pour l'exercice 2026 ;
3.4. Fixation de la dotation communale en faveur de la Zone de Secours du Brabant wallon pour l'exercice 2026 ;
3.5. Fixation de la dotation communale en faveur du CPAS d'Orp-Jauche pour l'exercice 2026 ;
3.6. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl Les Royales Fanfares d'Orp pour l'exercice 2025 ;
3.7. Octroi d'un subside au profit de l'ASBL « Go Judo » pour l'acquisition de tatamis – Libération du crédit inscrit à la MB1/2025 ;

4. FABRIQUES D'EGLISE

- 4.1. Tutelle spéciale d'approbation – Approbation du budget 2026 de la Fabrique d'église Saint-Martin de Jauche;

5. ENSEIGNEMENT

- 5.1. Premier appel interne mixte à candidature à une fonction de Directeur/trice à l'école fondamentale ordinaire de Jauche/Folx-les-Caves – Emploi temporaire qui deviendra définitivement vacant -- Approbation de l'appel à candidatures, lancement de la procédure et constitution d'une commission de sélection ;

6. JEUNESSE – ACCUEIL TEMPS LIBRE

- 6.1. Approbation du programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) 2026-2031 ;

7. MARCHES PUBLICS

- 7.1. Adhésion à la centrale d'achat « Centrale des marchés»/Opdrachtencentrale » – Approbation ;

8. TRAVAUX

- 8.1. Travaux de rénovation de la Place communale dans le cadre de l'appel à projets Coeur de Village 2022-2026 – Projet d'extension et de réaménagement de l'éclairage public – Marché public de fournitures et réalisation des travaux par ORES ASSETS SC – Décision de principe et approbation des conditions ;

9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 9.1. Réaménagement du Centre de Jauche – Approbation de l'avenant n°2 à la Convention particulière du 18 septembre 2014 pour mise à disposition de la somme nécessaire à l'acquisition du terrain cadastré 2B 363 C2 2B363/02G ;

10. ENERGIE

- 10.1. POLLEC 22 – Présentation du bilan du programme de travail POLLEC 22 et synthèse de l'avancée des actions du PAEDC ;

HUIS CLOS

11. ENSEIGNEMENT

- 11.1. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 1^{er} décembre 2025 et ayant trait à la désignation d'une puéricultrice APE 4/5 temps à l'école communal de Jauche/Folx-Les-Caves – Implantation de Folx-les-Caves ;
- 11.2. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 1^{er} décembre 2025 et ayant trait à la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à l'école communale de Jandrain/Marilles - Implantation de Jandrain;
- 11.3. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 8 décembre 2025 relative à la désignation d'une institutrice primaire à l'école communale de Folx-les-Caves ;
- 11.4. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 8 décembre 2025 et ayant trait à la désignation de trois Maîtres de philosophie et citoyenneté dans les écoles communales - Toutes les implantations.;
- 11.5. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 08 décembre 2025 et ayant trait à la désignation d'une directrice adjointe temporaire à l'école communale de Orp/Noduwez;

12. PERSONNEL

- 12.1. Désignation d'un agent constataleur au sens de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.